

## Fiche Renseignement Inscription au COS VILLERS TT

### Demande de licence

Nom (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone portable :

Etablissement scolaire :

Profession ou professions des parents :

Référent si Mineur :

Mail :

### Responsabilités au sein du club

Je souhaite prendre des responsabilités au sein du club : Oui Non

Lesquelles ? :

## Autorisation parentale pour les enfants mineurs

Je soussigné (nom, prénom)

(Barrer la mention inutile)

Qualité :        Père Mère Référent Parental Tuteur légal

Autorise :

Mon enfant à adhérer au COS Villers Tennis de Table OUI - NON

Les responsables à faire procéder à toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale OUI - NON

Mon enfant à être transporté, par véhicule, par un dirigeant ou parent accompagnateur OUI - NON

L'utilisation des photos de mon enfant prises dans le cadre de l'activité OUI – NON

## Règlement intérieur

### Pour les joueurs

Le joueur s'engage à adopter une attitude sportive et civique lors de ses activités au sein du club, notamment en faisant preuve de respect et de politesse envers les dirigeants, entraîneurs, parents, ....

Il accepte de participer à la vie du club en répondant présent, selon ses disponibilités, aux sollicitations (tenue des tables de marque, arbitrage, aides diverses, ...).

Il s'engage à respecter les consignes de son entraîneur et le matériel mis à sa disposition, à répondre aux convocations et à participer aux activités demandées.

Il doit s'efforcer d'être disponible et doit prévenir au plus tôt son entraîneur en cas d'indisponibilité ou de retard.

Au cours des matchs, il s'engage à se conformer aux règles du jeu, à respecter l'arbitre ainsi que ses adversaires et partenaires, à refuser toute forme de violence et de tricherie et à être maître de lui en toute circonstance.

En cas de non-respect de ces règles conduisant à une sanction disciplinaire, le club se réserve le droit d'imputer au joueur tout ou partie de l'amende infligée par les instances du Tennis de table.

En cas de faute grave (propos injurieux, menaces, violence, vol ou tentative de vol, dégradation volontaire, ...), le joueur pourra faire l'objet d'une exclusion immédiate après examen du dossier par le Conseil d'administration.

### Pour les parents

Au cours de la saison, tous les parents sont sollicités pour emmener l'équipe de leur enfant lors des matchs à l'extérieur. Ils s'engagent à participer équitablement aux déplacements de l'équipe, à partir du planning établi en début de saison et en fonction de leurs disponibilités.

L'ensemble des licenciés, des joueurs et de leurs accompagnateurs est en toutes circonstances, tenu au respect de l'éthique et des règles du jeu édictées par la FFTT (respect des partenaires, adversaires, arbitres).

### RGPD Information sur la protection des données à caractère personnel

Depuis le 25 mai 2018 la loi sur la protection des données personnelles est entrée en application ; elle concerne également les associations loi de 1901.

Cette notice d'information vous est destinée en tant que membre de l'association du tennis de table du COS Villers. Elle précise les besoins du COS Villers en ce qui concerne vos données, leur utilisation, les protections mises en œuvre, leurs durées de conservation et les droits dont vous disposez.

#### Qui sont les personnes dont les données sont collectées

Les joueurs inscrits et/ou licenciés au COS VILLERS Tennis de Table

#### A quelles fins les données sont collectées et utilisées

Les données sont collectées dans un but unique de gestion des licenciés et/ou des inscrits au COS VILLERS

Tennis de Table :

- Inscription à la Fédération Française de Tennis de Table, à la Fédération Handisport, Sport Adapté et aux organes départementaux (Ligue, CD)
- Inscription dans les compétitions et tournois
- Information des adhérents sur l'organisation du club
- Suivi des cotisations et des remboursements

Lors des rencontres sportives, des photos sont prises et affichées sur le site du COS Villers TT dans la mesure où l'autorisation a été donnée.

Des partenariats sont développés avec des établissements spécialisés dans les articles de sport et les coordonnées des joueurs qui le souhaitent sont communiquées.

Quelles données enregistrons-nous ? D'où proviennent-elles ?

Nous collectons directement auprès de vous les données nécessaires à votre identification et aux inscriptions aux championnats de tennis de table :

- Date de naissance, n° licence, adresse, numéro de téléphone, adresse courriel, classement et taille (pour les tenues sportives)

Nous récupérons les données résultantes des matchs pour mettre à jour vos classements sur le site du COS VILLERS Tennis de Table

Des photos sont également prises et enregistrées sur le site lors des différentes compétitions et matchs organisés si vous êtes d'accord.

À tout moment, vous pouvez demander la suppression de vos photos.

Qui a accès à vos données

Les données complètes sont accessibles uniquement aux personnes du bureau de l'association, ayant été autorisées par le Président (Secrétaire, Trésorier, Trésorier Adjoint)

Seules les photos événementielles sont accessibles librement sur internet.

Les adresses des courriels sont accessibles à tous les licenciés afin que les joueurs puissent communiquer entre eux (rencontres amicales, entraînements et organisations des compétitions).

Nous transmettons également vos données nécessaires à la FFTT.

Combien de temps sont conservées vos données ?

Les données sont conservées sur l'année civile en cours, ainsi que la précédente.

Quels sont vos droits

Vous disposez de différents droits sur vos données :

- Accéder à l'ensemble de vos données enregistrées et demander une copie de celles-ci
- Rectifier, mettre à jour vos données si vous considérez qu'elles sont inexactes ou incomplètes
- Effacer les données qui vous concernent

- Vous opposer aux traitements de vos données

- Introduire une réclamation auprès de la CNIL qui est l'autorité de contrôle en France

Vous pouvez également nous questionner sur les traitements effectués, la communication ou l'effacement des

Données qui vous concernent

Comment exercer vos droits

Pour toute question relative à la gestion des données personnelles, adressez-vous au délégué à la protection des

Données du COS Villers TT : philippe TREMEL

J'accepte les règles énoncées ci-dessus

Date et signature